



UNE LARGE PARTICIPATION POUR PENSER LE GRAND GENÈVE

Pour élaborer la Vision territoriale transfrontalière, une vaste démarche a été mise sur pied par les partenaires du projet entre 2022 et 2024.



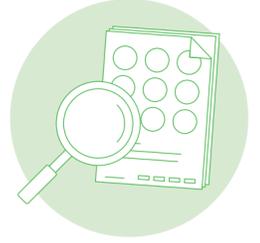
TROIS CYCLES D'ATELIERS

Pour échanger sur les scénarios exploratoires des bureaux d'étude et co-construire la vision avec les acteurs techniques et politiques des territoires



DES FORUMS, DES ATELIERS CITOYENS ET UNE ENQUÊTE EN LIGNE

Pour recueillir les avis de la population et faire émerger de nouvelles idées et contributions, et via lesquels plus de 3000 habitants et habitantes du Grand Genève ont pu s'exprimer



UNE CONSULTATION DES AUTORITÉS PUBLIQUES

Pour assurer que la vision s'articule avec les politiques publiques et les attentes de la société civile

GRAND GENÈVE VISION TERRITORIALE TRANSFRONTALIÈRE 2050

Le Grand Genève est aujourd'hui une réalité concrète pour les personnes qui y habitent, s'y déplacent, y travaillent et le font vivre. Cependant, à l'heure de la crise écologique et malgré un environnement exceptionnel et attractif, ce territoire doit faire face à de nombreux défis. Pour y répondre durablement, les partenaires de l'agglomération ont élaboré une Vision territoriale transfrontalière en concertation étroite avec les acteurs locaux et la population.

Ce document inédit donne à voir ce à quoi pourrait ressembler le Grand Genève de demain et dessine des pistes concrètes pour anticiper les difficultés à venir tout en garantissant un développement harmonieux du territoire.

LA VISION COMME POINT DE DÉPART

La Vision territoriale transfrontalière est une première étape importante pour répondre à nos engagements en faveur de la transition écologique du Grand Genève. Elle vise à créer un équilibre durable entre développement urbain, protection de l'environnement et qualité de vie. Cependant, elle doit s'accompagner d'autres changements, tant au niveau collectif qu'individuel : des modes de vie plus sobres, une réduction des émissions liées au trafic terrestre et aérien, une augmentation du stockage du carbone, etc.

RENFORCER LES COLLABORATIONS...

La vision se concentre principalement sur l'aménagement du territoire, mais d'autres aspects doivent également être explorés. Cela comprend par exemple la formation pour les métiers de demain, une politique de logement inclusive ou encore un développement équilibré de l'emploi. Sans oublier un accès équitable aux services publics, aux ressources naturelles, et en particulier à l'eau.

PASSER À L'ACTION DÈS MAINTENANT...

Pour concrétiser la vision, il est également nécessaire de la transcrire dans les outils d'urbanisme tels que les Plans directeurs cantonaux (PDCn), les Plans directeurs régionaux (PDR), les Schémas de cohérence territoriale (SCoT) et les Plans locaux d'urbanisme (PLU). En complément à la mise à jour de ces outils, un processus nécessaire mais qui prend du temps, des actions immédiates doivent également être réalisées et encouragées. La vision propose des pistes d'action que les communes et la population peuvent adopter dès à présent.

...POUR PRÉPARER UN AVENIR DE QUALITÉ

En regardant vers demain, la Vision territoriale transfrontalière aspire à faire du Grand Genève un modèle de durabilité et de résilience, garantissant ainsi le bien-vivre pour ses habitantes et habitants et pour les générations futures.

SEPTEMBRE 2024



GENEVOIS FRANÇAIS



Plus d'informations:

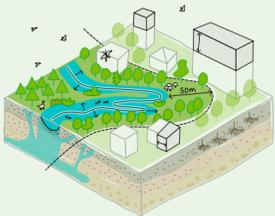
www.grand-geneve.org/vision-territoriale-transfrontaliere/

DES RÉPONSES À UNE MULTITUDE D'ENJEUX

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

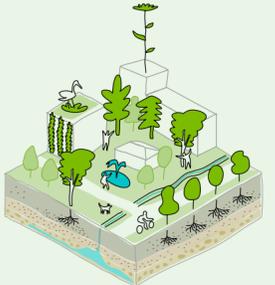
La crise écologique actuelle met en danger la biodiversité, menaçant à la fois notre environnement naturel et notre bien-être. Ainsi, les mesures d'adaptation proposées sont autant un moyen de maintenir de bonnes conditions de vie sur notre territoire, qu'une occasion d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble de la population du Grand Genève.

QUELQUES EXEMPLES CONCRETS :



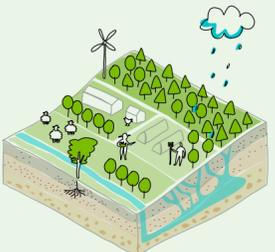
CRÉER DES ESPACES TAMPONS AUTOUR DES RIVIÈRES

- Protège les habitations des inondations
- Restaure les écosystèmes aquatiques
- Offre des espaces de détente



VÉGÉTALISER ET DÉSIMPERMÉABILISER LES VILLES

- Offre un environnement de qualité agréable à vivre
- Améliore la gestion des eaux de pluies
- Accroît le confort urbain pendant les vagues de chaleur



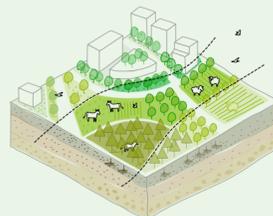
DÉVELOPPER DES FILIÈRES AGRICOLES DURABLES

- Garantit notre approvisionnement alimentaire
- Pérennise nos exploitations agricoles
- Renforce la biodiversité

CHANGER DE POSTURE SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Pendant longtemps, nous avons considéré les ressources naturelles comme infinies. Pour assurer un environnement vivable à long terme, il est indispensable de changer notre approche et de repenser la manière dont nous organisons nos activités sur le territoire. Toute action sur le territoire, même locale, doit désormais tenir compte des limites de notre planète.

QUELQUES EXEMPLES CONCRETS :



PRÉSERVER LES MILIEUX FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ

- Contribue à renforcer les espèces végétales et animales
- Améliore la cohabitation entre activités humaines et espèces vivantes
- Rend nos territoires plus résilients



RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DES TRANSPORTS

- Diminue notre empreinte carbone
- Améliore la santé des habitants
- Favorise la transition vers des sources d'énergie renouvelables



ENCOURAGER LA PROXIMITÉ

- Réduit les déplacements sur de longues distances
- Diminue les émissions de gaz à effet de serre
- Améliore la qualité de vie

ANTICIPER LES EFFETS DU DÉVELOPPEMENT

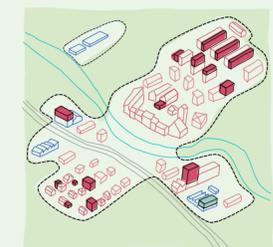
En raison de son attractivité, le Grand Genève connaît une croissance économique et démographique importante. Selon les projections, entre 190 000 et 400 000 personnes supplémentaires pourraient s'y établir d'ici 2050. Ces chiffres ne sont pas des objectifs mais le reflet des tendances observées et prévisibles. Ils nous poussent à nous préparer dès aujourd'hui.

QUELQUES EXEMPLES CONCRETS :



ANTICIPER ET PLANIFIER LA CROISSANCE DE LA POPULATION

- Permet de prévoir les infrastructures et les aménagements nécessaires
- Réduit la pénurie de logements et limite le trafic
- Favorise la préservation des espaces verts



UTILISER L'ESPACE BÂTI EXISTANT

- Protège les zones naturelles et agricoles
- Offre un cadre de vie de qualité dans un environnement urbain rénové
- Atténue les nuisances liés à l'expansion de l'urbanisation

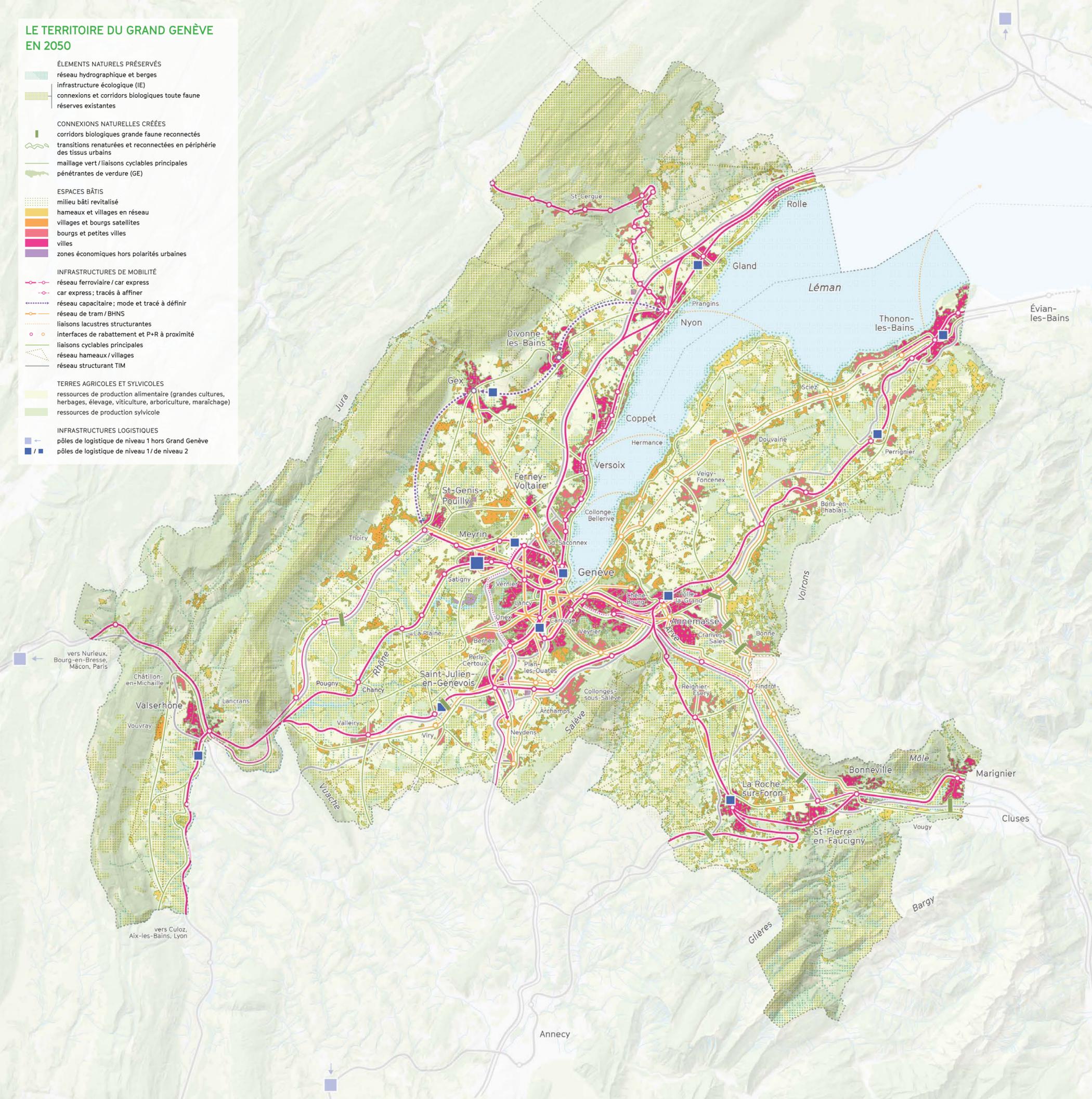


ENTRETIENIR LES ESPACES URBAINS

- Encourage le développement des services et des équipements publics
- Incite à la transformation des zones commerciales et industrielles en des lieux plus agréables et fonctionnels
- Promeut la revitalisation des quartiers urbains

LE TERRITOIRE DU GRAND GENÈVE EN 2050

- ÉLÉMENTS NATURELS PRÉSERVÉS**
 - réseau hydrographique et berges
 - infrastructure écologique (IE)
 - connexions et corridors biologiques toute faune
 - réserves existantes
- CONNEXIONS NATURELLES CRÉÉES**
 - corridors biologiques grande faune reconnectés
 - transitions renaturées et reconnectées en périphérie des tissus urbains
 - maillage vert / liaisons cyclables principales
 - pénétrantes de verdure (GE)
- ESPACES BÂTIS**
 - milieu bâti revitalisé
 - hameaux et villages en réseau
 - villages et bourgs satellites
 - bourgs et petites villes
 - villes
 - zones économiques hors polarités urbaines
- INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ**
 - réseau ferroviaire / car express
 - car express; tracés à affiner
 - réseau capacitaire; mode et tracé à définir
 - réseau de tram / BHNS
 - liaisons lacustres structurantes
 - interfaces de rabattement et P+R à proximité
 - liaisons cyclables principales
 - réseau hameaux / villages
 - réseau structurant TIM
- TERRES AGRICOLES ET SYLVICOLES**
 - ressources de production alimentaire (grandes cultures, herbages, élevage, viticulture, arboriculture, maraîchage)
 - ressources de production sylvicole
- INFRASTRUCTURES LOGISTIQUES**
 - pôles de logistique de niveau 1 hors Grand Genève
 - pôles de logistique de niveau 1 / de niveau 2



SUR LE TERRAIN :



UNE PROXIMITÉ RENFORCÉE ET UNE DESERTE EN TRANSPORTS PUBLICS EFFICACE

D'ici à 2050, la vie de proximité est favorisée à travers la mise en réseau des hameaux et des villages (.....) par l'implantation de nouveaux équipements, comme des écoles ou des pharmacies, et le développement de cheminements confortables pour les piétons et les cycles. Des transports publics efficaces, notamment des bus à haut niveau de service (BHNS) (—), connectent fréquemment les petites villes aux grands centres urbains, permettant de se passer de voitures. Au sein des espaces naturels et agricoles, l'infrastructure écologique (.....), soit les portions du territoire les plus précieuses pour la biodiversité, est préservée et mise en valeur, tout en permettant la cohabitation avec les activités humaines comme les loisirs et l'agriculture.

DES VILLES DOTÉES D'ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ ET RELIÉES AU RÉSEAU FERROVIAIRE

À l'échelle de l'agglomération, le réseau ferroviaire est renforcé, il permet de relier les principales villes par le train (—), ou par d'autres modes de transports collectifs lourds à définir (tram, métro, etc.) (.....), y compris via des liaisons ne passant pas par le centre de Genève. En raison de leur excellente connexion aux transports publics, de leur haut niveau d'équipements et grâce à un aménagement de qualité de leurs espaces publics, les villes accueillent la majeure partie des nouveaux habitants et emplois de l'agglomération. En parallèle, tant dans les espaces urbains qu'en dehors, les berges du lac et les cours d'eau (.....) sont renaturés, offrant fraîcheur, espace de délasserment pour la population et habitats pour la biodiversité.

UN RÉSEAU CYCLABLE SÉCURISÉ ET DES RELATIONS VILLE-NATURE AMÉLIORÉES

Au centre de l'agglomération, et à proximité, l'offre de mobilité est fortement améliorée, avec l'augmentation des liaisons ferroviaires, le développement de nouvelles lignes de tram et de BHNS ou encore le déploiement de cars express sur le réseau autoroutier (—) pour relier les villes entre elles. La réalisation d'un réseau cyclable (—) sur l'entier du Grand Genève assure des liaisons efficaces et sécurisées sur de longues distances. Pour que les infrastructures ne fragmentent pas les milieux naturels, une attention particulière est mise sur la restauration des corridors écologiques (■), et sur les lisières entre territoires bâtis et espaces naturels ou agricoles (.....) pour renforcer les qualités paysagères et d'usage de ces lieux. Enfin, la distribution des marchandises est assurée grâce à des pôles logistiques (■) reliés au rail permettant de réduire le trafic des poids lourds.